

Paris, le 16 janvier 2026

Remplacement dans le premier degré : des changements pour le pire !

Un département après l'autre, la commande ministérielle concernant la refonte des systèmes de remplacement dans le premier degré se déploie, sous l'égide de groupes de travail avec les organisations syndicales.

D'un système répartissant les remplaçant·es en différentes catégories et secteurs géographiques, l'ambition ministérielle est de regrouper tou·tes les remplaçant·es en une seule unité, la brigade départementale, et une seule zone géographique, le département.

L'austérité budgétaire : un coût pour les services publics

L'objectif revendiqué est de réduire les coûts en mutualisant les ressources humaines disponibles pour le remplacement, afin de répondre à la commande politique de réduction des budgets des services publics.

L'objectif moins assumé est de diminuer le nombre de plaintes des familles contre l'Etat pour rupture de la continuité pédagogique.

Diminuer les moyens des services publics, on sait où ça mène : le service fonctionne moins bien, on en profite pour l'ouvrir à la concurrence et au privé, le service public recule et des territoires sont abandonnés. Cela donne du grain à moudre à l'extrême droite, qui s'appuie sur le sentiment de déclassement dans certains territoires.

Concernant la refonte du remplacement, il se dessine une perte de qualité, et la mise en place opaque de critères de priorité entre les absences pour maladie, pour formation, pour raison syndicale, pour éloignement géographique...

À quoi s'attendre ?

En pratique, les départements qui disposaient encore de plusieurs catégories de remplacement vont abandonner

- les ZIL (zones d'intervention localisée) : une équipe de remplaçant·es attachée à une circonscription, qui intervient dans un nombre réduit d'écoles et sur un secteur géographique limité. Ces collègues connaissent bien les équipes, les élèves, le climat scolaire. Les secrétaires de circonscription connaissent les vœux préférentiels des remplaçant·es, et les facilités de déplacement des un·es et des autres.
- les ZIL REP+ : en éducation prioritaire, pour appliquer la pondération dont bénéficient les collègues (18 demi-journées par an libérées pour le travail d'équipe), une équipe de remplaçant·es est dédiée au remplacement spécifique de ces journées : toujours le/la même remplaçant·e dans la même classe, sur les 18 demi-journées libérées.
- les brigades formation : une équipe de remplaçant·es qui assure le service des collègues convoqué·es par l'administration pour des temps de formation. Il arrive que cette équipe soit aussi utilisée pour assurer la décharge des directions d'école à 3 ou 4 classes.
- les brigades : une équipe de remplaçant·es qui intervient sur l'ensemble du département, pour tous les motifs d'absence.

Cette diversité permet un ajustement au plus près des besoins du terrain, par celles et ceux qui en ont une connaissance fine.

Unifier toutes ces spécialisations, et centraliser la gestion au niveau départemental va dégrader les conditions de travail du service administratif, des collègues remplaçant·es et des équipes de chaque école dont le remplacement dépendra des priorités départementale du jour !

SUD éducation s'oppose à ce changement dicté uniquement par l'austérité budgétaire. Nous revendiquons au contraire :

- une augmentation du nombre de remplaçant·es pour assurer la couverture de l'ensemble des absences, quelle qu'en soit la raison ;
- le maintien des différentes catégories ;
- le maintien d'une gestion déconcentrée, au plus près des besoins du terrain